

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4435

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la Commune de Saint Fons pour le programme d'actions 2014 de la pépinière d'entreprises La Coursive d'entreprises**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palreja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4435**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la Commune de Saint Fons pour le programme d'actions 2014 de la pépinière d'entreprises La Coursive d'entreprises**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Coursive d'entreprises de Saint Fons a été créée en 1998 pour proposer à une population active locale fortement touchée par le chômage, un dispositif complet d'accompagnement et d'hébergement des projets de créations d'entreprises.

La Coursive d'entreprises est, aujourd'hui, une pépinière qui accueille les porteurs de projet de création d'entreprise. Elle les accompagne dans leurs démarches, héberge les entreprises de moins d'une année (hébergement extensible jusqu'à 2 ans et 6 mois) jusqu'à leur insertion dans l'immobilier économique local de l'agglomération. Au sein d'un bâtiment de 450 mètres carrés, La Coursive d'entreprises abrite 23 bureaux de 10 à 25 mètres carrés, propose des services mutualisés et un accompagnement individualisé et collectif aux porteurs de projet.

La Coursive d'entreprises est directement gérée par la commune de Saint Fons.

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine de Lyon intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE), en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise".

Les ambitions du réseau L_VE, pour la période 2012-2014, sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs potentiels, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

Les pépinières généralistes sont des éléments structurants du soutien à la création d'entreprises au niveau local et des outils de redynamisation du territoire, dont il faut maintenir et développer la qualité de service.

C'est dans cet objectif que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à la Ville de Saint Fons pour sa pépinière généraliste La Coursive d'entreprises, labellisée LVE en novembre 2009.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013 et bilan

Par délibération n° 2013-3977 du 24 juin 2013, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de la Commune de Saint Fons pour la pépinière généraliste La Coursive d'entreprises dans le cadre de son programme d'actions 2013.

Le compte-rendu d'activité de La Coursive d'entreprises dans le cadre de ce financement est le suivant :

1° - accroître la diversité des entrepreneurs hébergés : des actions spécifiques ont été menées en particulier en faveur du public féminin (36 % des entreprises hébergées),

2° - Accentuer l'ancrage territorial de la pépinière : de multiples actions ont été organisées pour renforcer le partenariat local,

3° - Continuer à participer activement au réseau L_VE : La Coursive a maintenu son niveau d'investissement important dans le réseau.

En termes quantitatifs, le bilan au 30 septembre 2013 est le suivant :

- 42 porteurs de projets informés/accompagnés,
- 13 entreprises créées, soit un taux de création de 31 %,
- 18 entreprises accompagnées.

Un taux de satisfaction de 88,7 % (enquête L_VE).

c) - Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel

Concernant l'accompagnement de la création d'activités, pour l'année 2014, les 3 grands objectifs proposés par La Coursive d'entreprises sont :

- accroître la diversité des entrepreneurs hébergés au sein de la pépinière,
- accentuer l'ancrage territorial de la pépinière,
- continuer à participer activement au réseau L_VE et au Réseau des pépinières de la région Rhône-Alpes et, en particulier, être moteur dans la réflexion sur la mise en œuvre d'un pôle entrepreneurial sur le territoire "Portes du Sud".

Les objectifs quantitatifs sont les suivants :

- taux de création : 50 %,
- temps moyen entre le premier rendez-vous d'accompagnement et la création juridique : moins de 6 mois dans le cadre de l'appui à la création d'activité économique,
- 45 porteurs de projets informés/passés par l'action en accueil appui à la création,
- 22 entreprises créées,
- 40 emplois créés,
- taux de pérennité des entreprises créées à 3 et 5 ans : 60 et 50 % respectivement.

Budget prévisionnel 2014 pour la mise en œuvre de l'action

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Achats	13 250	Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	37 000
Services extérieurs	2 000	Etat	26 000
Autres services extérieurs	14 330	Communauté urbaine de Lyon	35 000
		Délégation générale au développement urbain (DGDU) - CUCS	15 000
		Délégation générale au développement économique et international (DGDEI) - L_VE	20 000
Charges de personnel	136 923	Ville de Saint Fons	33 503
Emploi des contributions volontaires en nature	7 500	Fonds européen de développement régional (FEDER)	35 000
		Caisse des dépôts et consignations	5 000
		Contributions volontaires en nature	7 500
Total	179 003	Total	179 003

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 20 000 € au profit de la Commune de Saint Fons pour la pépinière généraliste La Coursive d'entreprises, dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de la Commune de Saint Fons pour la pépinière généraliste La Coursive d'entreprises dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Commune de Saint Fons définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 657341 - fonction 90 - opération n° 0P01O1586.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.